



CIRCULAIRE N°165 du 11 septembre 2003.

Objet : Relations Ecole – Familles : *Journée européenne des Parents et de l'Ecole*
Réseaux : Tous
Niveaux et services : FOND (Mat/Prim/Ord)-
Période : année scolaire 2003-2004

- A Monsieur le Ministre, Membre du Collège de la Commission communautaire française chargé de l'enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de province ;
- A Mesdames et Messieurs les Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements de l'Enseignement fondamental libre subventionné ;
- Aux Directions des établissements du fondamental libre et officiel subventionnés par la Communauté française et, par leur intermédiaire, aux Membres des équipes pédagogiques de ces établissements ;
- Aux Directions des établissements du fondamental organisés par la Communauté française et, par leur intermédiaire, aux Membres des équipes pédagogiques de ces établissements ;
- Aux associations de parents.

Pour information :

- Aux membres de l'Inspection de l'enseignement fondamental ordinaire ;
- Aux syndicats du personnel enseignant ;
- Aux centres psycho-médico-sociaux organisés ou subventionnés par la Communauté française.

Autorités : Ministre de l'Enfance
Signataire(s) : Jean-Marc NOLLET
Téléphone pour duplicata : Agers : 02/213.59.11 internet : www.agers.cfwb.be
Gestionnaires : Cabinet du Ministre de l'Enfance

Nombre de pages : texte : p 2
Annexes : une affiche
Mots-clés : Conseil de Participation, (Associations de) Parents, relations Familles-Ecole



Bruxelles, le 11 septembre 2003.

CIRCULAIRE n°: 165

**Objet : *Journée européenne des Parents et de l'École,*
le mardi 14 octobre 2003.**

Mesdames, Messieurs,

Pour la deuxième année consécutive, l'Association Européenne des Parents d'Elèves - EPA¹ (dont sont membres actifs la FAPEO² et l'UFAPEC³) organise le mercredi 14 octobre prochain une *Journée européenne des Parents et de l'École*.

Dans toute l'Union Européenne, de nombreuses manifestations seront organisées à l'occasion de cette journée, dont je ne peux que rejoindre les objectifs qui sont notamment :

- de promouvoir l'implication des parents dans la scolarité de leur(s) enfant(s) ;
- d'initier de nouveaux rapports de partenariat entre les parents et l'école ;
- de valoriser l'école.

Je vous encourage dès lors à y associer votre école, au-delà des nombreuses initiatives déjà prises pour y favoriser la participation de tous.

Les manières de le faire sont nombreuses et sont laissées à l'appréciation de chaque pouvoir organisateur ou direction d'école, notamment parmi les propositions suivantes :

- placer en évidence dans votre établissement l'affiche de présentation de cette journée, disponible sur simple demande auprès de l'EPA¹, afin d'y sensibiliser les parents ;
- proposer au Conseil de Participation et/ou à l'Association des Parents de votre école de mettre cette question à l'ordre du jour et d'envisager ce qu'il/elle pourrait mettre en œuvre à cette occasion ;
- soutenir les actions qu'ils vous proposeraient de cette façon ou spontanément, notamment par une information à l'ensemble des parents ;

¹ EPA – rue du Champ de Mars 1a – 1050 Bruxelles – tél. 02.514.05.99 – fax 02.514.47.67
courriel : infos@epa.be - site : www.epa-parents.org

² FAPEO Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel- rue de l'Autonomie 22 – 1070 Bruxelles – tél. 02.527.25.75 courriel : fapeo@skynet.be, site : www.fapeo.be,

³ Union des Fédérations d'Associations de Parents de l'Enseignement Catholique– rue Belliard 23a - 1040 Bruxelles – tél. 02.230.75.25 courriel : U.F.A.P.E.C@swing.be - site : www.users.swing.be/U.F.A.P.E.C

- proposer à l'ensemble des parents un séance d'information sur le rôle et le fonctionnement du Conseil du Participation⁴ ;
- organiser une journée, matinée ou après-midi « classes ouvertes » au cours de laquelle les parents pourraient être accueillis de façon conviviale dans l'école, la vivre « de l'intérieur », prendre connaissance de son projet d'établissement et/ou débattre de questions relatives à la vie dans l'école (les voyages scolaires, la santé et l'alimentation, la transition primaire-secondaire, l'apprentissage de la lecture,...) ;
- proposer aux parents volontaires de participer, en fonction de leurs compétences et de leur disponibilité, à des activités pédagogiques ou ludiques à destination des enfants de toutes les classes (présentation d'un métier ou d'un hobby particuliers, de spécialités culinaires typiques, ramassage scolaire en vélo, sensibilisation à la sécurité routière,...) ;
- proposer aux parents volontaires d'accueillir dans leur milieu de travail ou de vie les classes qui le souhaitent, pour leur permettre d'un découvrir un métier ou un hobby particuliers ;
- informer la presse locale de vos initiatives... car elle peut également en constituer un bon relais vers les parents.

Des relations positives entre les familles et l'école doivent se construire tout au long de l'année et en tenant compte des caractéristiques de chaque école. Je souhaite que l'occasion offerte par cette *Journée européenne des Parents et de l'Ecole* pourra contribuer à les renforcer.

J'espère que ces différentes suggestions trouveront écho au sein de votre établissement et vous remercie d'ores et déjà de la suite favorable que vous leur réserverez.

Le Ministre de l'Enfance,
chargé de l'Enseignement fondamental.

Jean-Marc NOLLET

⁴ Pour rappel, la représentation des parents au sein des Conseils de Participation doit être renouvelée pour le 31 décembre 2003. Un circulaire spécifique sera prochainement diffusée à ce sujet.